



RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS :

Sébastien Jeunehomme 01 53 65 73 93

sebastien.jeunehomme@habitat-formation.fr

DIF PORTABLE

mis en oeuvre par un

SALARIÉ

(art. L.6323-18 du Code du travail)

Cette demande préalable de prise en charge,
est à retourner **impérativement 15 jours** au moins avant le
début de la formation à :

Habitat Formation

15, rue des Sablons B.P. 2122

75771 Paris cedex 16

Habitat Formation

15, rue des Sablons bp 2122 - 75771 Paris cedex 16

téléphone : 01 53 65 77 77 - fax : 01 53 65 77 88

accueil@habitat-formation.fr - www.habitat-formation.fr

fonds d'assurance formation - code NAF 9412Z - n°siret 327 561 841 00047

